

## Colloque étudiant

Par les étudiants à la maîtrise en philosophie du séminaire PHI 7702 *Questions d'éthique environnementale*. Faculté de philosophie, Université Laval.

# RÉFLÉCHIR SUR L'EAU

Lundi 29 avril 2019.

Salle 413, Pavillon F-A Savard, Université Laval

11h15 Introduction. Pr. **Marie-Hélène Parizeau**, faculté de philosophie.

11h30 **Nicolas Massereau** : « L'eau et la poésie : Bachelard et Bataille »

12h **Geneviève Fréchette** : « Penser notre rapport à l'eau avec un regard phénoménologique : la nécessité d'un retour à l'expérience »

12h30-12h45 pause

12h45 **Aurélie Bélisle-Richard** : « Vivre et aimer l'eau : la poétique au secours de l'éthique selon Jean-Philippe Pierron »

13h15 **Camille Jondot** : « L'eau et la culture. Comment repenser la relation à l'eau dans des contextes culturels différents »

13h45-14h pause

14h **Janie Poirier** : « L'eau potable : une ressource commune? »

14h30 **Cassandra Carrier** : « Empêcher la privatisation de l'eau : une exigence morale ? »

15h-15h15 pause

15h15 **Sébastien Langlais** : « La technique modifie-t-elle notre relation à l'eau? L'exemple des villes et des campagnes. »

15h45 **Lauriane Fouquet** : « Océans : la modernité face à ses échecs »

16h15 **Sessinou Houédanou**, doctorant en droit, « Les régimes juridiques sur l'eau au Québec au regard des modalités de la participation du public »

16h45 **Pr. Paule Halley** Faculté de droit, Université Laval : « Éléments de conclusion »

## Résumés

**Nicolas Massereau** : « L'eau et la poésie : Bachelard et Bataille »

En admettant que la poésie est un champ circonscrit et lui-même critique de l'expérience humaine, l'on investira deux manifestations extrêmement diverses de l'eau dans deux ouvrages : *L'eau et les rêves* de Gaston Bachelard et *L'expérience intérieure* de Georges Bataille.

**Geneviève Fréchette** : « Penser notre rapport à l'eau avec un regard phénoménologique : la nécessité d'un retour à l'expérience »

Avec la modernité, notre relation avec l'eau s'est brisée. Une frontière s'est édiflée entre nous au moment où l'on a voulu dominer la nature comme si elle était notre ennemi plutôt que de laisser ses mystères se dévoiler à nous. Les instruments de mesure ont remplacé le seul lien qui nous unissait à elle, c'est-à-dire l'expérience vécue. En m'inspirant en grande partie de Goethe et de sa vision phénoménologique de la nature, je tenterai d'exposer une possible réconciliation avec l'eau par un retour à l'expérience.

**Aurélié Bélisle-Richard** : « Vivre et aimer l'eau : la poétique au secours de l'éthique selon Jean-Philippe Pierron »

Jean-François Pierron invite à se laisser captiver par la « portée expressive » de l'eau, un art du ressentir à cultiver pour mieux réinterpréter son rapport à soi, aux autres et au monde, et relever les défis d'une transition écologique.

**Camille Jondot** : « L'eau et la culture. Comment repenser la relation à l'eau dans des contextes culturels différents »

La crise de l'eau est mondiale cependant les représentations liées à l'eau s'inscrivent dans des contextes culturels, sociaux et historiques qui influencent nos pratiques et notre usage de l'eau. Apporter des solutions globales à la crise mondiale de l'eau serait donc insuffisant. Il s'agira de montrer que nos représentations culturelles de l'eau influencent nos pratiques et penser l'eau dans son contexte culturel permettrait de proposer des solutions spécifiques pour un problème global.

**Jannie Poirier** : L'eau potable : une ressource commune? »

La production et la consommation de l'eau embouteillée représentent un fléau environnemental dans les pays développés. Alors que dans les pays en voie de développement et les pays pauvres, la consommation d'eau embouteillée est l'une des seules manières d'accéder à l'eau potable. Étant donné que dans le monde « 3 personnes sur 10 n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés de manière sûre », il faut se questionner sur la gouvernance de l'eau. Devrions-nous faire de l'eau potable une ressource commune?

**Cassandra Carrier** : « Empêcher la privatisation de l'eau : une exigence morale ? »

La façon dont notre société est organisée fait en sorte que l'eau nous semble si abondante que nous ne ressentons pas toujours l'urgence de la protéger. Je tenterai d'expliquer pourquoi la privatisation de l'eau doit être évitée et pourquoi c'est la responsabilité de chacun.e de veiller à cela.

**Sébastien Langlais** ; « La technique modifie-t-elle notre relation à l'eau? L'exemple des villes et des campagnes. »

Dans les villes des pays développés, l'eau chemine dans toutes les habitations par des réseaux de tuyaux, d'égout et de pompe. Cette médiation technologique a pour effet de changer notre relation à l'eau en modifiant notre sensibilité éthique. L'eau se présente comme une simple ressource abondante et facile d'accès. La campagne use de technologies différentes, comme les puits et les fosses septiques, qui induit une rareté relative influençant les comportements. La technique n'est donc pas neutre au plan éthique en ce concerne la responsabilité et le « prendre soins » .

**Lauriane Fouquet** : « Océans : la modernité face à ses échecs »

La modernité a voulu rendre l'homme "comme maître et possesseur de la nature", dans quelle mesure les océans peuvent-ils représenter l'ultime limite de cette ambition ? Alliés clés de la mondialisation, les océans apparaissent aujourd'hui comme les grandes victimes de notre société de consommation et de sa folie du plastique. Se pencher sur les différentes intentions de l'homme sur les océans – se les approprier, les protéger, s'en protéger – conduit à mettre en lumière les nouveaux défis de la modernité (gestion des ressources, changements climatiques, pollution, ...).

**Sessinou Houédanou** : « Les régimes juridiques sur l'eau au Québec au regard des modalités de la participation du public ».

La participation du public dans le processus décisionnel ainsi que l'accès à l'information sont des éléments indispensables pour une bonne gouvernance de l'eau. Elle permet d'améliorer la qualité et la légitimité de la décision publique, assurer la préservation d'un environnement sain, améliorer et diversifier l'information et d'avoir facilement accès à la justice. Au Sud du Québec, ce principe est encouragé par les autorités qui ont mis en place un cadre de référence. Le degré d'intégration du principe de participation dans les différents régimes juridiques applicables aux ressources en eau de cette région varie d'un texte à l'autre. Il convient donc d'examiner comment cet intérêt pour la participation du public est exprimé, du moins articulé dans les textes régissant les ressources en eau de la région.